



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CIGUË DU 24 .11.2022

Lieu : Genève, Uni Mail , salle MS130

Début de l'AG : 18h30

Fin de l'AG : 20h05

Durée : 1h35

Présences (avec procurations) : 62 personnes

ORDRE DU JOUR

0.Introduction	1
1.Election des scrutateurices	1
2.Approbation du PV de la dernière AG.	1
3.Communications du CA et de l'ET.	2
4.Nouvelles embauches et RH	2
5.Reports du Budget 2023	2
6.Retour de la Commission Finance	2
7. Retour Herbier et 35 ans	3
8. Elections du Conseil d'Administration	3

0. INTRODUCTION

- **Distribution des rôles :**

Co présidence : Inès Mesek et Nicolas Rault

Péviste : Cédric Dubois

1. ELECTION DES SCRUTATEURICES

Ursula Lehmann et Oscar Vasella se proposent pour scruter les votes.

2. APPROBATION DU PV DE LA DERNIÈRE AG.

PV de la dernière AG du 21 juin 2022 est approuvé.



La Ciguë

3. COMMUNICATIONS DU CA ET DE L'ET.

Voir PowerPoint pour la liste des actualités.

Annonces pour les commissions et incitation à la participation pour l'ensemble de nos membres.

Les trois projets de constructions sont présentés.

- Vernets : env.120 chambres (collocation de 5 à 9 chambres + 1 cluster), 1 grande salle commune et 3 pièces à définir, café resto au rez. Réalisation fin 2026
- Semailles : env. 45 chambres, en partenariat avec Silène. Concours de construction pour 2023
- Saules : env. 35 chambres (collocation de 7 chambres), co-construit avec la Codha, Réalisation fin 2026

4. NOUVELLES EMBAUCHES ET RH

Il y a des changements au sein de l'équipe de travail. Au sein du pôle externe, Saskia Zurcher remplace Antonella Vitali depuis mars 2021. On remercie Anto qui ne reviendra pas et on souhaite la bienvenue à Saskia qui a été engagée de façon permanente par le CA.

Joan a choisi de quitter la Ciguë après 4 ans et demi. Le processus de recrutement est en cours. Toutes les infos ont été envoyées par email aux coopérateurices de la Ciguë.

5. REPORTS DU BUDGET 2023

Usuellement le budget est présenté lors de cette fin d'année. Le budget déficitaire nous incite à repousser la présentation du budget au premier trimestre 2023.

6. RETOUR DE LA COMMISSION FINANCE : AUGMENTATION DES LOYERS

Il n'y aura pas d'augmentation des loyers malgré ce que l'énoncé de l'ordre du jour pouvait annoncer. La commission finance tente de trouver des solutions. 5 rencontres ont déjà eu lieu en 2022, elle est actuellement composée de 6 membres l'ET et de 2 membres du CA.

Malgré nos envies, on est obligé de suivre les lois du marché pour proposer les chambres. Une des raisons est la perte de chambres en locations et donc de revenus pour la Ciguë. OCLPF limite nos charges d'exploitations pour les immeubles en propriétés.

Les coûts de l'énergie et l'inflation entraine des charges supplémentaires. En même temps on espère pouvoir augmenter l'ET pour faire face à la charge de travail en augmentation.

Concernant l'augmentation des loyers, quel ordre de grandeur ? Quelle temporalité ? Il n'a rien encore fixé. Faire plusieurs propositions. Les Vergers subissent une hausse de loyers dès 2023 suite à la finalisation de l'accord de subvention et Montbrillant aura une hausse 1^{er} avril 2023 car fin des subventions fédérales.

Des choix stratégiques devront être fait très prochainement quant à l'orientation à donner.



La Ciguë

7. RETOUR HERBIER ET 35 ANS

Voir le PowerPoint

Nous avons reçu une subvention de la CGTF de CHF 15'000.-

Le budget final n'est pas encore finalisé.

8. ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Votations à bulletins fermés. Il faut un minimum de 13 votes « pour » afin qu'une personne puisse être élue ce soir, selon le quorum précisé par les statuts.

Rappel quant à l'article 16 des statuts de la coopérative :

« Le Conseil d'Administration (CA) se compose d'au moins 7 personnes et au maximum 13. En sont membres les coopérateurices élu-e-x-s par l'Assemblée Générale. Le CA est composé d'au maximum 5 membres de l'équipe de travail (ET, art. 23 ss.) et d'au maximum 8 personnes non-membres de l'ET.

Au minimum, la majorité des membres du CA hors équipe de travail doivent être des personnes en formation logées au sein de la coopérative.

Les membres du CA sont élu-e-x-s pour deux ans par l'AG (art 10 ss.), l'élection doit avoir lieu idéalement à la rentrée universitaire. Leur mandat est renouvelable au maximum 3 fois consécutives. Pour être élu-e-x-s, les membres du CA doivent avoir un quorum de voix d'au minimum 20% des coopérateurices ou de leurs représentant-e-x-s présent-e-x-s en AG. Les membres du CA qui veulent démissionner le font en principe à la fin de leur mandat et donnent un préavis de deux mois. En cas de démissions ou de fin de mandat, des élections annuelles seront organisées pour remplacer les départs.

La Ciguë favorise la parité de genre au sein du CA. »

Les 5 membres de l'équipe de travail proposés sont Ursula LEHEMANN, Gaia VALENTI, Aline JUON, Saskia ZURCHER, Euredice KAPOGIANIS-SCHIBLER. Ils sont élus en bloc à 55 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions.

Nous procédons à l'élection de 4 membres du Conseil d'Administration suite à la démission d'Emilien TOURNEL et Vy-Dan SAVELIEFF. Les mandats de Bathsheba HURUY et Flavien BONELLI arrivent également à échéance.

7 candidatures pour les 4 places ouvertes. Après élection par bulletin secret les résultats sont :

1	Aminata Rosalie	BOUHET	60 voix « pour »	Élue
2	Flavien	BONELLI	51 voix « pour »	Élu
3	Abril	RAMBLA CALATAYUD	49 voix « pour »	Élue
4	Nawel	CHATTI	33 voix « pour »	Élue
5	Michal	GADOMSKI	32 voix « pour »	Non-élu
6	Cesar	FERNANDEZ CARMONIA	16 voix « pour »	Non-élu
7	Lola	METZ	0 voix « pour »	Non-élue



La Ciguë

Le nouveau CA se compose de 13 personnes et comprend les personnes suivantes :

- BASSOLS Mélodie
- BONELLI Flavien
- BOUHET Aminata Rosalie
- CHATTI Nawel
- KAPOGIANIS-SCHIBLER Euredice (ET)
- JUON Aline (ET)
- LEHEMANN Ursula (ET)
- MESEK Ines
- PYTHON Eléonore
- RAMBLA CALATAYUD Abril
- RAULT Nicolas
- VALENTI Gaia (ET)
- ZURCHER Saskia (ET)

La séance est levée à 20h05.